

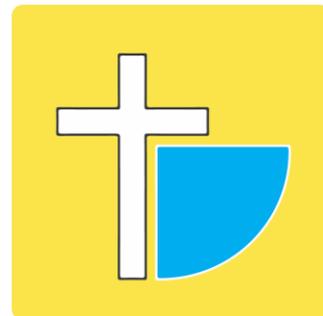
Pélé « éclair » en car



Pour l'Unité

Cathédrale Notre-Dame de Chartres

Samedi 8 mars 2025



Jubilé pour le millénaire de la crypte
Relique du voile de la Vierge Marie

PROGRAMME DE LA JOURNÉE



07h45 Rassemblement
place Saint-Sulpice, Paris 6^e

08h00 Départ pour la cathédrale
de Chartres (28)

09h30 Arrivée à la Cathédrale

10h00 Démarche du pèlerinage jubilaire à la crypte

11h45 Messe dans la crypte (ND Sous-Terre)

12h30 Pique-nique tiré du sac (Sœurs de St-Paul, 5 rue St-Jacques)

14h30 Visite guidée de la cathédrale

15h30 Temps libre (voile de la Vierge, ND du Pilier)

17h00 Départ pour Paris, retour prévu vers 19h00
place St-Sulpice

Prix

- Adultes 46€
- Étudiants 32€
- Religieux 32€
- Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans) 32€

ATTENTION !
Si vous n'êtes pas encore
membres de l'association
pour l'année 2025,
ajouter à ce prix
la **COTISATION**
qui est **OBLIGATOIRE**
(Voir au dos)

1, place Saint-Sulpice
75006 Paris

Entrée du public
au 7 rue Palatine

+33 (0)1 43 54 98 18
mouv@pouurlunite.com
www.pouurlunite.com

Permanences

Lundi : 12h30 à 15h00
Mercredi : 13h00 à 18h00

Mentions légales

Registre des opérateurs
de voyages et de
séjours IM075110215

Garantie financière
Groupama
Assurance-crédit
& Caution

3, place Marcel Paul
92000 Nanterre

Assurance responsabilité
civile professionnelle
MMA IARD

14, bd Marie et
Alexandre Oyon 72023
Le Mans

Bulletin d'inscription : remplir un bulletin par personne recto/verso (ND Chartres 03/25)

• M., Mme, Mlle _____ Prénom _____

• Adresse postale _____

TÉLÉPHONE OBLIGATOIRE : _____

Inscription refusée si numéro non communiqué. Nous devons pouvoir vous joindre en cas de nécessité

Indiquer votre mode de règlement au dos de ce bulletin. - Le dater et le signer

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'INSCRIPTION est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement de la totalité du prix du pèlerinage (dont la cotisation).

Le règlement peut se faire :

- en **ESPÈCES** réglées directement à notre local
- par **CARTE BANCAIRE** paiement à notre local
- par **CHÈQUE** à l'ordre de « Pour l'Unité »
- par **VIREMENT** - IBAN FR76 3000 3013 5100 0372 6957 431 - SOGEFRPP

Préciser « Nom, prénom – ND de Chartres 2025 »

Retourner le bulletin d'inscription ainsi qu'une preuve du virement par courriel ou courrier postal

Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez reprendre toutes les mentions sur papier libre.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Limite des inscriptions : en fonction des places disponibles

LA COTISATION Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour, en plus du prix du pèlerinage, doivent donc obligatoirement s'acquitter pour l'année 2025 du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ». Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant de la cotisation

- pour un couple marié (les deux personnes étant présentes) : 5 €
- pour un adulte (+ de 25 ans) : 4 €
- pour les étudiants, religieux et les moins de 25 ans : 2 €

PRÉCISIONS Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'Association.

- Il revient aux pèlerins de s'assurer qu'ils sont bien inscrits : [0143549818](tel:0143549818) - mouv@pouurlunite.com
- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions générales.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage qui sont sous leur seule responsabilité. Les bagages des pèlerins doivent être étiquetés à leur nom, prénom et adresse.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'Association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure prouvé (ex : certificat médical, etc.).

SERVICES durant le pèlerinage

Assistance permanente des accompagnateurs et d'un prêtre.

Fourniture du foulard jaune de l'Association (l'apporter avec vous si vous l'avez déjà).



-
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.
 - Je m'inscris au pèlerinage de la cathédrale ND de Chartres organisé par l'association « *Pour l'Unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.
 - **Je règle** la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'Association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas) **par [cocher la case désirée] : espèces chèque CB virement**

Fait à : _____ le _____

SIGNATURE